

Image not found or type unknown



Prud'homme (ma direction a été élue au prud'homme)

Par **EMI38**, le **25/03/2009** à **17:18**

Je souhaite savoir: rnrnDans le cas où je mets mon employeur au prud'homme,est ce que la Directrice Générale Adjointe de l'association où je travaille a le droit de siéger en tant que juge (côté employeur évidemment) puisqu'elle a été élue pour 5 ans? rnrnCela serait vraiment contradictoire mais ne connaissant pas du tout cette législation, je préfère avoir votre avis afin d'être rassuré.rnrnMerci mille fois pour vos réponses.